

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN-10-A et SAN-20-A	0502
Corps : IASS AAE CDP	Niveau 6/7
Cotation Groupe RIFSEEP : 3	
Intitulé du poste	
Chargé(e) de mission performance	
Intitulé de l'emploi	
Chargé(e) de mission santé	

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction des coopérations territoriales et de la performance (DCTP)
Direction adjointe	Direction adjointe Financement et performance du système de santé
Pôle	Performance et contrôle de gestion

<p>Contexte</p> <p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>La Direction des coopérations territoriales et de la performance (DCTP) est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social, • la mise en œuvre de la stratégie de transformation du système de santé: équilibre économique des établissements, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, tout particulièrement dans le champ du médicament. <p>La DCTP est composée de trois directions-adjointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie -Direction adjointe Professions de santé et des cadres en établissements -Direction adjointe Financement et performance du système de santé <p>La Direction adjointe Financement et performance du système de santé est en charge de la coordination et du pilotage de l'allocation de ressources tous champs confondus. Elle est en charge également sur les champs hospitaliers et MS de bâtir et conduire les analyses relatives à la situation financière des établissements et services.</p> <p>La commission de contrôle T2A lui est rattachée.</p> <p>Elle est organisée autour de trois pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pôle allocation de ressources médico-sociales - pôle performance/contrôle de gestion - pôle FIR et allocation de ressources hospitalières
--

Missions/Activités

L'agent a pour missions principales **l'analyse budgétaire et financière ainsi que les démarches de performance sur le champ sanitaire** :

Finances / contrôle de gestion :

- Instruction des états budgétaires (EPRD-PGFP, DM, RIA, CF) ;
- Suivi budgétaire et financier d'un portefeuille d'établissements sanitaires
- Suivi d'établissements en contrat de retour à l'équilibre
- Contribution à l'instruction, l'exploitation et l'analyse des retraitements comptables (RTC) ;

Performance :

- Préparation et participation aux dialogues de gestion Performance ;
- Suivi de la thématique Chirurgie ambulatoire, en lien avec le médecin référent (contribution sur les outils VISUCHIR, sur RAAC, H23, appels à projets, ...)
- Référent Hôtel hospitalier

L'agent sera amené à réaliser des études ponctuelles médico-économiques et à contribuer à l'animation de démarches régionales d'amélioration de la performance.

Conditions particulières

Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).

Catégorie/Corps-Grade/Niveau

Le poste est ouvert aux :

- Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS),
- Attaché(e)s,
- Contractuels(les) de droit public,
- Cadres de niveau 6 ou 7 selon profils

Peuvent postuler les :

- Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS),
- Attaché(e)s,
- Contractuels(les) de droit public,
- Cadres des niveaux 5B à niveau 7

Compétences

Savoir	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle de gestion (principes théoriques de la discipline)- Eléments de gestion budgétaire et comptable, et analyse financière des établissements de santé- Environnement institutionnel et administratif- Contrôle interne
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none">- Créer et animer un réseau de partenaires- Capacité d'analyse et de synthèse- Formuler des préconisations d'amélioration de la performance- Travail en équipe- Expression écrite- Expression orale- Techniques spécifiques : Excel
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none">- Sens des relations humaines et du service public- Capacité d'adaptation et d'autonomie- Faire preuve de rigueur

Contact

ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Date limite de dépôt des CV et LM

07/10/2019